



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DES ÉLÈVES  
DU 9 février 2024**

**DOYEN RESPONSABLE**

BOSSON Bastien

**PRESENTS**

Alexander Zehnder (109)  
Margaid Tanneau Jallet (107)

Maxim Ventouras (302)  
Emma Weideborg (307)

Benjamin Buehler (205)  
Marie Ange Ndongmo (204)

Elena Franz (404)  
Edwin Van Der Meulen (410)

Bastien Bosson (doyen)

**ABSENT**

/

**PRISE DU PV**

BOSSON Bastien

**ORDRE DU JOUR**

1. Retour sur la séance du 24 novembre
2. Formulaire évaluation de l'enseignement
3. Diffusion informations
4. Propositions des conseillers
5. Fixation des dates des séances
6. Divers

**PROCHAINE SEANCE**

Vendredi 19 avril H6

## **1. Retour sur la séance du 24 novembre**

Bastien Bosson diffuse le PV de la séance qui est approuvé.

## **2. Formulaire évaluation de l'enseignement**

Bastien Bosson signale que plusieurs enseignants lui ont fait part de leur volonté de faire passer le formulaire. Certains lui en ayant également partagé les résultats, bien qu'ils n'en avaient pas l'obligation.

Bastien Bosson demande aux conseillers le nombre de cours dans lesquels ils ont eu l'opportunité de remplir le formulaire. Pour la plupart, un à deux enseignants ont fait passer le questionnaire en classe.

Les propositions de modifications sont relatives à la passation du formulaire sous format électronique (google forms) et la possibilité pour l'enseignant de le personnaliser en fonction de sa matière et ses besoins. Bastien Bosson mettra à disposition un modèle modifiable.

Les conseillers demandent si cette démarche peut être obligatoire et gérée par la direction. Bastien Bosson explique que la direction ne souhaite pas imposer cette démarche et préfère favoriser une approche basée sur le volontariat.

Il est également rappelé que cette démarche doit être faite de manière constructive et ne doit ni servir de défouloir ni laisser place à des propos impertinents.

Le formulaire sera adapté et renvoyé aux enseignants début mai.

## **3. Diffusion des informations**

Bastien Bosson propose que les procès-verbaux soient diffusés sur le site du collège, afin de donner davantage de visibilité au conseil des élèves. Les conseillers valident la proposition. La question de l'anonymisation des interventions sera posée à la direction.

Bastien Bosson demande aux conseillers de quelle(s) manière(s) les informations sont remontées aux élèves de leur groupe. Les conseillers constatent globalement un manque de notoriété et de visibilité du conseil. Les conseillers de 4<sup>e</sup> proposent de faire une publication sur leurs réseaux en amont de la prochaine séance, invitant les élèves à contacter leur délégué de classe et/ou conseillers pour faire remonter les demandes.

## **4. Propositions des conseillers**

Les conseillers de 2<sup>e</sup> année indiquent que lors de la semaine neige, ils auraient apprécié des heures de retour dans les chambres et d'extinction des feux plus tardives. Bastien Bosson prend note de la remarque et indique que la fixation de ces heures est du ressort de l'organisation.

Les conseillers de 2<sup>e</sup> année demandent qu'un support regroupant les notions théoriques et des exercices puissent être édité pour l'informatique, afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages. Ils signalent aussi une confusion entre les différents espaces de cours (moodle, classroom) ainsi que les nombreuses notifications qu'ils reçoivent. Bastien Bosson transmettra la demande au groupe d'informatique. Il indique qu'il est de la responsabilité de l'élève de s'organiser avec les différentes informations qui lui sont envoyées.

Les conseillers de 2<sup>e</sup> souhaitent également que l'offre des cours d'options complémentaires soit plus variée et diversifiée. Bastien Bosson explique que les enseignants sont encouragés à proposer des options complémentaires. Deux nouveaux cours seront proposés à la prochaine rentrée. Il indique de plus qu'étant un petit collège, il y a par conséquent moins d'élèves et d'enseignants et donc une offre de cours moins abondante que dans des établissements plus grands.

Les conseillers de 2<sup>e</sup> demandent s'il serait possible que les libérations soient annoncées sur le site internet de l'école. Bastien Bosson se renseignera mais pense que le site n'a pas pour vocation de publier ce type d'information.

Les conseillers de 2<sup>e</sup> année demandent si l'école peut fournir des copies en couleurs. Bastien Bosson indique que ce n'est pas envisageable pour des raisons écologiques et économiques. Le forfait photocopie payé en début d'année ne permettrait pas de couvrir le coût des photocopies couleurs. De plus, l'utilisation de support numérique est de plus en plus privilégiée.

Les conseillers de 2<sup>e</sup> souhaitent qu'une séance d'information sur les extra-muros soit mise en place. Bastien Bosson indique que les informations figurent dans le mémento et qu'un mail est transmis aux élèves par les doyens de degrés concernés. La mise en place d'une telle séance se ferait finalement pour un nombre d'élèves assez faible. Les élèves concernés peuvent sans autres se renseigner auprès de leur doyen.

Les conseillers de 3<sup>e</sup> indiquent qu'il serait bénéfique que tous les différents projets proposés lors de la semaine décloisonnée d'informatique puissent faire la part belle à la créativité des élèves. Certains regrettent également que les projets aient été regroupés par OS. Bastien Bosson indique que pour des questions d'organisation, il a été décidé de laisser les élèves composer leur groupe au sein d'un même OS et d'imposer les projets.

Les conseillers de 4<sup>e</sup> demandent s'il serait possible d'être libéré sur 4 heures de cours, au lieu de 2, en raison de la dissertation de français de 160 minutes. Bastien Bosson posera la question à la direction.

Les conseillers de 4<sup>e</sup> demandent s'il serait possible de faire la séance d'information sur les conditions de réussite de la maturité plus tôt dans l'année. Bastien Bosson indique que toutes les informations à ce sujet sont disponibles dans les règlements et sur le site de l'école. Cette réunion est prévue après le premier semestre, car les élèves sont alors en possession de leurs résultats, ce qui rend la réunion plus pertinente.

Lors d'un changement d'enseignant de discipline entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup>, les conseillers de 4<sup>e</sup> relèvent la difficulté dans les cours de langues à s'adapter aux exigences de leur nouvel enseignant. Ils constatent des écarts de notes parfois conséquents. Bastien Bosson indique être conscient de cette situation. Il encourage les élèves à discuter avec leur nouvel enseignant dès le début de l'année, afin de pouvoir s'adapter aux nouvelles exigences.

Des conseillers soulignent les fréquentes incompatibilités horaires avec les cours d'appui. Bastien Bosson recommande aux élèves concernés de prendre contact avec l'enseignant donnant l'appui afin de convenir dans la mesure du possible d'une autre plage horaire.

##### **5. Fixation des dates des prochaines séances**

Hors-séance: Bastien Bosson propose la date du vendredi 19 avril en H6.

##### **6. Divers**

Aucun divers n'est apporté.

La séance est levée à 13h13.